

**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES**  
**LE MARDI 15 JUIN 2021 à 13 H 30**

À l'audience du Juge de l'exécution près le Tribunal Judiciaire de CHALON-SUR-SAÔNE, Palais de Justice, 4 Rue Emiland Menand – 71100 CHALON-SUR-SAÔNE

**SUR LA COMMUNE DE CHALON-SUR-SAÔNE (71), 2 PLACE DU COLLÈGE :**

Un ensemble immobilier comprenant :

Lot n°32 : un appartement sis au 9<sup>ème</sup> étage du bâtiment Z, à droite, comprenant une salle de séjour, deux chambres s'éclairant sur la place du Collège, cuisine, une chambre et une salle de bains donnant sur la cour intérieure, WC et dépendances,  
Et les 299/10.000èmes de la propriété au sol

Lot n°65 : une cave sise au sous-sol du bâtiment A  
Et les 15/10.000èmes de la propriété au sol

Et les 314/10.000èmes des parties communes correspondantes

Le tout cadastré Section BM n°24

**EN UN SEUL LOT**  
**MISE À PRIX : 50.000,00 €**  
**(CINQUANTE MILLE EUROS)**  
**(Frais en sus)**

Selon clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de CHALON-SUR-SAÔNE où il peut être consulté, ainsi qu'au Cabinet de Maître Sylvain BROSSAUD, Avocat.

Les enchères ne pourront être reçues que par le Ministère d'un Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de CHALON-SUR-SAÔNE.

**Consignation : une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque de 5.000,00 €.**

**Pour tous renseignements s'adresser :**

- À Maître Sylvain BROSSAUD, Avocat, au 03.85.48.23.00
- À l'Étude de la SAS ACTA LAW, Huissiers de justice à CHALON-SUR-SAÔNE au 03.85.90.02.20 pour les visites